



UNE
MACHINATION
POLICIERE
CONTRE
LOUIS MAUGEE ET
GERARD BEAUJOUR
militants de Combat Ouvrier

édité par
COMBAT OUVRIER

Louis MAUGÉE a été arrêté vendredi 13 mars à la sortie de son travail. Les gendarmes qui sont venus le chercher ont ensuite perquisitionné à son domicile. Mais tandis que notre camarade se voyait notifier par le procureur son inculpation pour "recel de malfaiteur", la perquisition, elle, était effectuée sous le motif de "destruction de biens mobiliers par voie incendiaire."

Il faut rappeler par ailleurs que quelques heures après l'incendie du Palais de Justice au mois de janvier, notre camarade Louis MAUGÉE avait été conduit au commissariat et son domicile avait été perquisitionné.

Naturellement, cette deuxième perquisition vendredi 13 mars, tout comme la première, restait sans résultat, MAUGÉE n'ayant rien à voir avec l'incendie du Palais de Justice.

Puis Louis MAUGÉE, après sa comparution devant le Procureur, qui lui apprenait que le malfaiteur qu'il était accusé d'avoir recelé était le jeune PERIAN, était écroué à la Maison d'arrêt.

En même temps, ce même jour et à la même heure, un mandat d'arrêt était lancé contre Gérard BEAUJOUR, et les gendarmes se rendaient à son domicile. Ils ne le trouvaient pas. A plusieurs reprises ils revenaient chez lui le samedi et le dimanche. En vain.

Ayant appris le lundi par la radio que notre camarade se rendrait le matin même devant le Procureur, c'est une véritable escouade de policiers qui l'attendaient de pied ferme au Palais de Justice, dans l'intention évidente de se saisir de sa personne dès qu'il paraîtrait. Mais ils durent repartir bredouilles car notre camarade ne parut pas ce matin-là.

C'est le lendemain, mardi 17, qu'il se présenta devant la justice, en présence de ses avocats Maitres ELOIDIN et MANVILLE. Cette fois-ci, la police ne lui avait préparé aucun comité d'accueil.

Le procureur notifiait à Gérard BEAUJOUR son chef d'inculpation, le même que pour MAUGÉE : "recel de malfaiteur", et le faisait conduire immédiatement en prison.

Louis MAUGÉE est donc en prison depuis 13 jours maintenant, et Gérard BEAUJOUR depuis 9 jours.

Il est une chose à remarquer. C'est que le mandat d'arrêt a été lancé contre nos camarades un vendredi, et que c'est dans l'après-midi de ce même jour que les gendarmes sont venus les chercher pour les arrêter. Le jour choisi, un vendredi, n'est pas un hasard. La justice comptait bien sur la trêve habituelle du week-end pour qu'aucune riposte n'ait le temps de se manifester.

Dans l'état actuel de nos informations, nous savons seulement que toute l'accusation repose sur des déclarations qu'aurait faites PERIAN aux gendarmes, déclarations qui mettraient en cause nos deux camarades.

On croit savoir également que ces déclarations font état de mystérieux Cubains et Guadeloupéens liés à un prétendu trafic d'armes.

Il semblerait donc que la justice ait choisi de faire un amalgame entre d'une part le terrorisme international, l'incendie du Palais de Justice, et d'autre part l'affaire PERIAN.

A l'heure où des militants de GLA sont arrêtés en Guadeloupe et accusés d'être des criminels et des bandits, où des anticolonialistes Guyanais croupissent dans les prisons françaises sous l'inculpation grossière d'association de malfaiteurs, il n'est pas étonnant que le pouvoir colonial français ait délibérément choisi d'utiliser une vulgaire inculpation de "recel de malfaiteur" qui relève du droit commun, pour camoufler une répression politique contre des militants révolutionnaires.

Car l'arrestation de nos camarades n'est pas un fait isolé. Elle s'inscrit dans tout un contexte de répression qui s'exerce aussi bien contre des militants anticolonialistes, que contre des travailleurs ou des syndicalistes combattifs. Il n'est que de rappeler les faits les plus récents pour comprendre que l'affaire MAUGEE - BEAUJOUR n'est qu'un prolongement de la politique répressive du gouvernement français dans ses colonies antillaises.

Il faut rappeler il y a quelques mois l'intervention brutale et massive des gardes mobiles contre les dockers et les camionneurs en grève, et les blessés par grenades lacrymogènes spéciales qui ont causé de graves brûlures. Il faut rappeler l'occupation du port par ces mêmes gardes-mobiles armés jusqu'aux dents et l'utilisation de véhicules blindés contre les grévistes dans les rues de Fort-de-France.

En Guadeloupe mercredi 18 mars, les gardes mobiles ont agressé sauvagement des ouvriers agricoles de la canne qui manifestaient parce qu'ils n'avaient pas de travail. C'est à coups de crosse de fusil et de grenades lacrymogènes que les gardes mobiles ont dispersé leur manifestation.

Samedi 21, toujours en Guadeloupe, ces mêmes CRS ont assailli brutalement et à deux reprises la foule qui protestait contre l'envoi des 4 militants du GLA en France. Là encore c'est à coups de grenades, de matraques et de crosses de fusil que les forces armées coloniales sont intervenues contre les Guadeloupéens. Elles ont fait plusieurs blessés. Elles auraient tout aussi bien pu faire des morts. Personne ici n'en aurait été étonné, connaissant la sauvagerie dont les troupes coloniales font preuve aux Antilles lorsqu'elles sont lâchées contre des manifestants.

A Fort-de-France également c'est par deux fois que les gardes mobiles et les policiers ont matraqué les grévistes de TANON et les ont dispersés à coups de grenades lacrymogènes. Ils ont même matraqué des passants.

Maintenant il faut donc savoir que toute grève, tout mouvement de protestation entraîne automatiquement une intervention musclée et sauvage des troupes de répression.

La véritable raison d'un tel déploiement de forces c'est le fait que le pouvoir a peur de voir le mécontentement s'élargir et devenir un flot de protestation et de colère.

Il veut isoler et décourager les travailleurs mécontents. Il veut casser dès le départ le moral de ceux qui osent réclamer leurs droits et se battre pour les voir respecter, comme les travailleurs de Tanon par exemple.

Car il est vrai que le mécontentement s'élargit de jour en jour dans nos pays. Toutes les catégories sociales en ont assez de la situation : les ouvriers, les petits commerçants, les chauffeurs de taxis, et la jeunesse, qui elle est exaspérée et qui désespère car elle voit bien qu'il n'y a pas d'avenir pour elle.

Devant ce mécontentement, la première réponse de ceux qui nous dirigent, c'est de faire des promesses, de répéter à la radio et à la télévision toujours les mêmes paroles vides de sens.

Mais la deuxième réponse devant ce mécontentement c'est l'intervention policière, la répression brutale, la matraque, et les tribunaux pour finir.

Car non contente de matraquer et de réprimer sauvagement les luttes des travailleurs, comme chez Tanon, l'administration cherche tous les moyens de traîner devant les tribunaux tous ceux qui protestent contre la situation, tous ceux qui participent de près ou de loin aux luttes, aux grèves, aux manifestations.

Depuis six mois on assiste à une cascade de procès contre des syndicalistes, des grévistes, des militants politiques, des journalistes.

L'administration poursuit tout ce qui est à gauche et critique sa politique. Elle poursuit tous ceux qui combattent les effets néfastes de cette politique : hausse des prix, bas salaires et chômage.

Pour faire taire les Martiniquais, elle tente de leur faire peur, elle brandit la menace de la prison.

Il y a eu le procès contre les lycéens de Trinité et contre des professeurs et des parents d'élèves qui avaient protesté contre le racisme de certains professeurs blancs.

Il y a eu le procès d'OSCAR, cet enseignant martiniquais qui a eu une altercation avec son proviseur blanc. OSCAR a perdu son travail et le blanc est parti tranquillement en France alors que c'est lui l'agresseur.

Il y a eu le procès contre le journal le Naïf à cause d'un article où le béké Cottrell s'était senti visé.

Il y a eu le procès contre CABORT MASSON et CHAUVET parce qu'ils avaient dénoncé dans une brochure les méthodes de l'armée française aux Antilles.

Il y a eu aussi le procès contre PULVAR intenté par le béké HUYGUES DESPOINTES.

Puis le procès FR3 contre BEAUJOUR, RAVOTEUR, et PAGO, militants qui étaient allés au siège de FR3 protester contre la façon dont FR3 donnait les nouvelles sur l'affaire des Jeunes de Schoelcher et sur la mort en prison du jeune CHLOE.

Plusieurs centaines de personnes étaient présentes à FR3 ce jour-là, mais la justice a trouvé le moyen de sélectionner les noms de trois militants politiques connus, pour les inculper d'occupation illégale de locaux administratifs.

Ces trois militants ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis. L'affaire repasse d'ailleurs en appel devant les tribunaux le 7 avril. Et nous tenons de certaines sources que le recteur Chaudet aurait déjà fait prendre des mesures pour qu'à partir d'avril les trois inculpés de FR3 qui sont enseignants, soient privés de leur salaire. Il agirait en quelque sorte comme s'il était certain à l'avance que BEAUJOUR, PAGO et RAVOTEUR verraient leur peine aggravées et seraient condamnés à des peines de prison ferme.

Un autre dirigeant de notre organisation, Max CELESTE, en Guadeloupe cette fois, a été également inculqué d'"incitation à la haine, à la violence et à la discrimination" sur plainte du béké AUDEBERT qui ne supportait pas que notre camarade distribue un tract aux ouvriers de son entreprise.

Il y a aujourd'hui plusieurs affaires en cours ici-même.

L'affaire du ~~JEUNE~~ VICTOR de Grand-Rivière, qui a été frappé chez lui par des gendarmes. Ces gendarmes, entrés chez lui de nuit et sans mandat de perquisition, non seulement l'ont frappé, mais ont bousculé son père infirme. Aujourd'hui c'est VICTOR qui est traîné devant les tribunaux.

Il y a aussi l'affaire GERIL et DUPROS, syndicalistes et travailleurs combattifs que la justice cherche aujourd'hui à frapper parce qu'ils ont osé tenir tête aux patrons lors de la grève des employés d'assurances.

Il y a encore l'affaire MARIE-JEANNE, le maire de Rivière-Pilote, qui a eu le tort aux yeux de la justice coloniale d'avoir aidé les camionneurs grévistes. Pour une fois qu'un élu du peuple se comporte honorablement en étant à côté de son peuple quand il lutte, la justice coloniale trouve évidemment que c'est mal et elle cherche à le réprimer. Le procureur a requis contre lui 15 à 18 mois de prison avec sursis.

Il y a aussi les procès contre les journaux le Naïf et Justice qui ont osé relater la façon dont l'armée française se comporte aux Antilles.

Enfin, il y a l'affaire de nos camarades MAUGEE et BEAUJOUR. Cette fois-ci, le prétexte invoqué pour les jeter en prison est les rapports que nos camarades ont eu avec PERIAN dans le cadre de l'affaire des Jeunes de Schoelcher.

C'est tout au moins le motif que la justice coloniale semble vouloir mettre en avant, plutôt que l'affaire de l'incendie du Palais de Justice, puisque le chef d'inculpation de nos deux camarades est officiellement le "recel de malfaiteur".

En réalité nos deux camarades sont aujourd'hui inculpés dans le prolongement de l'affaire des Jeunes de Schoelcher, dont Périan faisait partie. On se souvient de ces 7 jeunes Martiniquais arbitrairement jetés en prison et dont l'un d'eux, le jeune CHLOE, devait être retrouvé mystérieusement mort dans sa cellule. C'était il y a deux ans. On se souvient de l'indignation générale qu'avait soulevée la détention arbitraire de ces jeunes dont le seul tort était d'avoir riposté à l'agression de militaires blancs qui eux n'avaient jamais été inquiétés par la justice. Les gendarmes blancs, le procureur blanc, le pouvoir blanc raciste ne leur avaient pas pardonné cela. Il avait fallu une mobilisation populaire, des manifestations dans la rue et à FR3, la protestation véhémente de milliers de jeunes, de démocrates, de travailleurs indignés pour que ces jeunes Martiniquais soient enfin tirés des geôles coloniales. COMBAT OUVRIER était partie prenante dans cette lutte, aux cotés d'autres organisations anticolonialistes, et notre camarade Gérard BEAUJOUR était alors le président du Comité de Soutien aux Jeunes Emprisonnés qui s'était constitué.

Déjà inculpé pour l'affaire de FR3 Gérard BEAUJOUR est maintenant emprisonné. Louis MAUGEE, dirigeant connu de COMBAT OUVRIER, est lui aussi victime des coups de la répression coloniale. Le pouvoir et la justice racistes cherchent aujourd'hui à se venger de la défaite qui leur avait été infligée dans l'affaire des Jeunes de Schoelcher, car cette défaite ils ne l'avaient pas digérée.

Il est clair que la justice poursuit un but bien précis : calomnier nos camarades, les discréditer, pour ensuite les isoler. Le procédé est bien connu. La machination policière a été mise en place.

D'abord la calomnie. On dit d'elle qu'il en reste toujours quelque chose.

A ce stade certains organes d'information ont joué un rôle déterminant. Leur fonction, en tant qu'auxiliaires du pouvoir, étant de présenter et d'amplifier la nouvelle selon laquelle nos camarades seraient des complices de malfaiteurs. C'est d'un ton hypocrite et faussement attristé qu'un journaliste comme Luc Laventure ^{à FR3} parlait de Louis MAUGEE comme d'un homme honorable qui se serait honteusement compromis avec des malfaiteurs. Et qui plus est, cet homme qu'on présentait comme déchu par ses fréquentations avec un PERIAN, était comme par hasard le dirigeant d'une organisation politique.

De même pour Gérard BEAUJOUR. La presse et la radio officielles ont soigneusement entretenu la version selon laquelle ces deux militants de Combat Ouvrier n'étaient après tout que des délinquants.

La deuxième étape de cette véritable machination est donc après les avoir calomniés, de tenter de discréditer nos camarades aux yeux de l'opinion publique, en les faisant passer pour des complices de malfaiteur.

Quand on voit comment il a été facile à un journal comme France-Antilles, lors de l'affaire des Jeunes de Schoelcher, de publier en première page la photo des jeunes martiniquais arrêtés, sous un gros titre tapageur qui faisait d'eux de redoutables criminels, on mesure l'importance que peut prendre cette manipulation de l'opinion. Le jeune ESTHER, libéré trois semaines plus tard sans qu'aucune charge ait pu être retenue contre lui, n'a jamais vu dans France-Antilles paraître le moindre démenti, le moindre rectificatif. Dans ce journal il apparaît à jamais fiché comme un dangereux malfaiteur.

Vouloir discréditer des militants politiques est une méthode qui existe depuis longtemps. Aujourd'hui cette méthode est mise en oeuvre contre nos camarades, car le but du pouvoir colonial est de chercher à les isoler, à les couper de la population. Mais ce pouvoir a fait un mauvais calcul, car les travailleurs, les jeunes, qui connaissent bien nos camarades, sont parfaitement conscients qu'une machination policière a été montée contre eux et que ce sont pour leurs idées et leur action politique, et pas ^{pour} autre chose, que nos camarades sont aujourd'hui en prison.

D'ailleurs, un fait est particulièrement significatif. C'est que nos camarades, pour une affaire qui est somme toute banale et de peu d'importance dans le domaine des affaires de droit commun, soient toujours détenus. En effet, rien dans l'instruction de cette affaire ne justifie que BEAUJOUR et MAUGEE soient maintenus en détention. Ils auraient du être mis en liberté provisoire. Car, ainsi que le font à juste titre remarquer les avocats, dans le droit français la liberté provisoire est la règle, la détention étant l'exception. Eh c'est bien d'une procédure d'exception que nos camarades sont victimes. Le fait que les juges aient décidé de maintenir nos camarades en prison relève uniquement d'une volonté de répression de leur part. Il s'agit bien d'une machination, d'un complot, et de rien d'autre.

Et il apparaît d'autant plus singulier que nos camarades soient maintenus en détention et non mis en liberté provisoire comme c'est la règle, que l'amie de PERIAN, qui elle avit donc des liens particulièrement étroits avec lui, a été mise en liberté provisoire bien qu'elle soit sous le coup de la même inculpation/ assortie de celle de "complicité pour évacion". Elle a même pu repartir en France. Il est vrai qu'elle est blanche, elle, et que personne ne peut l'accuser d'être une militante révolutionnaire.

Il faut remarquer également que MAUGEE et BEAUJOUR sont les premiers accusés, dans toute la série de procès qui se sont déroulés jusqu'ici, à être mis en détention préventive, si l'on excepte le cas d'OSCAR qui, lui, a été condamné à une peine de prison ferme. On peut se demander si ce n'est pas là le commencement d'une nouvelle politique du gouvernement colonialiste, visant à emprisonner systématiquement les opposants, les contestataires et tous ceux qu'il considère comme gênants.

La justice coloniale n'a pas pardonné à nos camarades leur participation à l'affaire des Jeunes de Schoelcher il y a deux ans. Elle ne leur a pas pardonné le fait d'avoir dénoncé l'injustice, l'arbitraire et le racisme du pouvoir. Elle ne leur a pas pardonné le fait qu'à cette occasion des centaines de jeunes aient manifesté leur révolte et leur colère contre cette justice raciste et le pouvoir blanc raciste qui nous dirige ici.

C'est pour cela qu'elle cherche aujourd'hui à se venger en inculpant nos camarades et en les maintenant en prison.

La justice et le pouvoir colonial savent parfaitement que nos camarades, et que notre organisation n'approuvent pas la délinquance. Ils savent parfaitement que les révolutionnaires que nous sommes se battent pour une société où tout acte de délinquance serait impossible.

S'il y a de la délinquance dans ce pays, ce sont bien ceux qui nous dirigent qui en sont responsables, en réduisant, par leur politique, la jeunesse au chômage, en lui refusant toute perspective.

Mais les révolutionnaires ont eux des perspectives à offrir aux jeunes. Ils leur proposent de se battre pour leur dignité, pour conquérir une société nouvelle. Et c'est bien ce que nos camarades MAUGEE et BEAUJOUR ont fait. Dans l'affaire des Jeunes de Schoelcher, ils ont aidé ces jeunes à lutter pour leur dignité, ils leur ont enseigné à ne pas se laisser écraser mais à relever la tête face à l'oppression et à l'arbitraire. Et s'il y avait parmi ces jeunes des délinquants, pendant toute la période de mobilisation autour de cette affaire, et peut-être après, pour certains, ils avaient laissé loin derrière eux la délinquance. Ils avaient pris une autre voie.

Cela, la justice et le pouvoir le savent parfaitement. Et c'est bien cela qu'ils craignent. En réalité s'ils s'en prennent aujourd'hui avec tant de hargne à nos camarades, c'est qu'ils savent bien que ce que les révolutionnaires proposent à la jeunesse y compris à la jeunesse chômeuse, y compris à la jeunesse délinquante, c'est un combat qui met en cause leur domination.

C'est pour cette raison qu'ils cherchent à les frapper, et à démoraliser tous ceux qui voudraient entreprendre une telle lutte.

Un petit fait est à noter, qui vient s'ajouter à la mise en détention de nos camarades, dans un but d'intimidation et de démoralisation.

C'est le fait que comme par hasard, après que notre camarade Louis MAUGEE eut été mis en prison, son domicile a été l'objet d'un vol important. Des objets de valeur y ont été dérobés, alors qu'à plusieurs reprises notre camarade avait laissé son domicile ouvert en son absence sans que jamais personne y pénétre, ni à plus forte raison n'y dérober quoi que ce soit.

Evidemment, le but visé est de le démoraliser.

Mais il faut considérer la véritable nature de cette justice qui prétend aujourd'hui juger et condamner nos camarades. Qui est-elle donc ?

Nous remarquons que tous les procès qui ont eu lieu ces derniers temps ont chaque fois opposé des Noirs et des Blancs.

Chaque fois une partie noire et une partie blanche étaient face à face, les Blancs faisant figure d'accusateurs et les Noirs d'accusés.

Et comme par hasard également, ce sont les Blancs qui obtenaient raison contre les Noirs, et les Noirs qui étaient condamnés.

Comme par hasard les juges aussi sont blancs.

Comme par hasard les juges blancs et les accusateurs blancs appartiennent tous au même milieu de privilégiés, au milieu dirigeant de ce pays, ceux qui décident ceux qui dominent.

Eh bien nous disons que ce n'est pas un hasard si cette justice blanche donne toujours raison aux Blancs et toujours tort aux Noirs.

Pourquoi n'y a-t-il pas de juges noirs ?

Ce sont des Blancs qui jugent des Noirs. Leur jugement n'est pas objectif, et nous à Combat Ouvrier, nous dénonçons cette justice raciste, cette parodie, ce semblant de justice, qu'on nous présente comme la véritable justice.

Nous la refusons tout simplement.

Nous n'acceptons pas ses accusations, ses jugements, ses condamnations. Nous refusons à cette justice blanche le droit de juger des NOIRS.

Nous refusons catégoriquement de lui rendre des comptes. Aucun Martiniquais, aucun Noir de ce pays n'a de comptes à rendre à cette justice blanche.

C'est au peuple martiniquais à juger les siens.

Nous récusons ce droit à des Blancs privilégiés qui ne sont ici que pour nous exploiter et nous dominer.

Une justice qui laisse courir les assassins blancs de Nouvet, de Jovignac, de Marie-Louise ou d'Ilmany, qui ne poursuit pas les agresseurs blancs des jeunes de Schoelcher, qui ne recherche pas les causes réelles de la mort d'un CHLOE, de la mort d'une Madame Lacrampe, mais qui traîne devant ses tribunaux des jeunes martiniquais, des travailleurs martiniquais ou des militants martiniquais, pourquoi voulez-vous que nous la respections, que nous nous sentions à la merci de ses jugements et de ses condamnations,

Eh bien non, non seulement nous la refusons, mais nous appelons tous les Martiniquais à la refuser et nous exigeons, avec des centaines de travailleurs et de jeunes, la libération immédiate de nos camarades Louis MAUGEE et Gérard BEAUJOUR.

Le pouvoir colonial frappe parce qu'il a peur.

Il a peur du mécontentement qu'il sent monter.

Mais cette justice coloniale n'est pas la nôtre. Ces juges ne sont pas nos juges mais nos ennemis. Ces juges sont blancs. Ceux qu'ils jugent sont Noirs. Nous refusons cette justice.

Ce n'est pas à ces juges de décider si nous devons ou non avoir des relations avec des délinquants, et qui sont ou qui ne sont pas les délinquants.

8

C'est le pouvoir qui est responsable du sous-développement de notre pays, du chômage. C'est lui qui organise l'oisiveté des jeunes. C'est de sa faute si des jeunes tombent dans la délinquance.

Qui jugera ce pouvoir pour cela ?

Nous, nous sommes dans les camp des opprimés. Nous n'avons pas à nous défendre face à ce pouvoir, mais au contraire à l'accuser. Les opprimés, tous les noirs pauvres de ce pays accusent les responsables qui nous dirigent.

L'indigence culturelle, la pauvreté économique, voilà les chefs d'accusation que nous leur portons.

Qu'y a-t-il dans cette société qui puisse élever la jeunesse et la détourner de la délinquance ? Que lui offre donc ce pouvoir ? Quelles perspectives ?

En réalité la société officielle et ses responsables ne lui offrent rien. La seule perspective valable qu'elle puisse avoir, c'est de lutter pour changer cette société.

Nous avons donc pu le vérifier aujourd'hui même, avec la série de procès en cours : le pouvoir renforce son arsenal répressif. Et c'est pourquoi ceux qui luttent contre cette société de privilégiés, cette société d'exploitation, doivent changer leurs méthodes de lutte, les adapter à la situation nouvelle.

Il ne faut plus se contenter de faire de paisibles manifestations alors qu'on jette des militants en prison, que des gardes-mobiles agressent les travailleurs. Il faut autre chose que ^{des} cortèges pacifiques dans les rues.

Les masses les plus conscientes doivent entrer dans une voie qui leur permette de faire savoir au pouvoir que chacun des coups qu'il portera lui sera rendu.

Ce n'est pas au terrorisme que nous pensons, ni à la lutte armée. Mais il faut sortir de la voie pacifique et passive où toutes les organisations et les militants sont actuellement bloqués.

Les coups, cela ^{se} reçoit, mais cela se rend aussi.

Ce n'est pas nous les agresseurs mais les colonialistes.

Nous, à Combat Ouvrier, nous n'avons pas de recettes, de conseils à donner. Ceux qui veulent lutter trouveront les moyens nécessaires.

S'il n'y avait pas de réponse, si les travailleurs étaient incapables de trouver cette riposte, cela voudrait dire qu'ils accepteraient les diktats du patronat et de l'administration coloniale. Peut-on accepter une telle situation ? Nous répondons NON.

La situation de la Martinique n'est pas isolée, elle est étroitement liée à ce qui se passe dans le monde. Or, tout montre que la crise économique mondiale est en train de s'aggraver. Cette crise a des conséquences précises en Martinique.

La guerre économique que se livrent les trusts internationaux par états interposés, la manipulation des monnaies, ont comme conséquences une concurrence serrée à l'échelle internationale, chaque pays voulant vendre ses produits. C'est la crise. Les travailleurs vont faire les frais de cette crise.

On assiste en France à un accroissement du chômage. Demain ce chômage peut s'aggraver très vite de façon catastrophique. Cette crise et ce chômage entraîneront une montée du racisme et de la xénophobie. On assistera alors au retour des Antillais au pays. Mais ils y reviendront en tant que chômeurs.

Il existe déjà une pression des patrons et de l'administration pour baisser le niveau de vie, non seulement des travailleurs du secteur ^{privé mais aussi de ceux du secteur} public. Demain cette pression s'aggravera. Cela voudra dire qu'il faudra accepter des conditions de travail de plus en plus déplorables.

Mais cela entrainera inévitablement une montée du mécontentement, montée dont nous voyons aujourd'hui les premiers signes.

Les patrons veulent imposer leurs conditions aux travailleurs. Nous en avons un exemple avec ce qui se passe chez Tanon.

Il faut déjà se battre. Ceux qui sont dans le camp des opprimés sont déjà frappés.

Allons-nous recevoir les coups en nous contentant de protestations verbales ?

Bien sûr, il faut informer la population. Il faut faire des meetings d'information. Mais les travailleurs savent déjà dans quelles conditions ils travaillent, dans quelle situation ils sont.

Le problème maintenant c'est de trouver, de donner déjà des réponses à la lutte, c'est de savoir comment se battre.

Il faut que tous les patrons sachent que même en faisant appel à la police et à la justice, les travailleurs ne resteront pas passifs devant leur agression.

Les travailleurs trouveront les voies d'une telle lutte, quitte à passer par-dessus la tête des organisations syndicales et politiques traditionnelles. Car ces organisations, alourdies par des années de pratique réformiste et attentiste, sont incapables d'entrer dans la période des luttes qui s'annonce.

Les travailleurs ont tout intérêt à faire ce saut par-dessus la tête des organisations et à s'occuper de leurs affaires eux-mêmes.

Leur avenir, leur capacité à faire face à la situation de crise, à ne pas se laisser désorganiser, désorienter, dépend de leur capacité à rompre avec les pratiques réformistes des grandes organisations traditionnelles.

C'est le vrai problème qui est posé par les procès et les arrestations de militants.

Derrière ceux qui sont frappés aujourd'hui, on vise très précisément les travailleurs

Donc la lutte des travailleurs et des véritables anticolonialistes contre la répression accrue qui touche les militants aujourd'hui, ne doit pas se limiter à protester contre la répression. Il faut maintenant engager la lutte contre ceux qui disposent des moyens répressifs : les patrons et l'administration coloniale avec leur appareil judiciaire et policier.

Les travailleurs et la jeunesse qui en ont assez, qui ne veulent plus vivre cette situation, qui ne peuvent plus accepter de végéter dans cette société bloquée, sans perspectives, trouveront une réponse à cette question.

La vie à la Martinique doit devenir désagréable pour les Blancs. Car ces Blancs constituent la base d'appui du pouvoir colonial, quand ils n'en font pas partie directement.

Ne posons pas le problème des Blancs qui sont dans le camp des travailleurs martiniquais. Ceux-là, les travailleurs sauront les distinguer de la masse des colonialistes racistes qui constituent la grande majorité des Blancs ici.

Mais la masse de la population noire pauvre doit être mobilisée contre le pouvoir blanc, sans relâche, sans faiblesse, sans hésitation.

Nous appelons les jeunes Noirs à se mobiliser contre le pouvoir des Blancs.

La situation coloniale en Martinique est caractérisée par un racisme officiel. Le pouvoir est blanc et le peuple est noir.

Patrons, gendarmes, chefs de chantiers, préfet, gardes-mobiles, juges, recteur, chefs de service, le pouvoir politique, économique et culturel, le pouvoir réel est blanc.

On amuse les Noirs avec le suffrage universel auquel ils peuvent se livrer périodiquement et choisir quelques députés noirs, quelques conseillers noirs, qui sont tous des hommes sans pouvoir.

Ces hommes politiques jouent aussi leur rôle : c'est de prêcher l'attente et la passivité aux masses, tous qu'ils soient de gauche ou de droite.

Ils sont là pour décourager leur propre peuple.

Pour lui indiquer que l'indépendance et la création d'un état dirigé par le peuple lui-même n'est pas à sa portée. Que la seule possibilité c'est de vivre de l'assistance de la mère patrie.

Voilà le rôle des quelques Noirs à qui on confie périodiquement un hochet en période électorale.

Ces hommes politiques, même de gauche, n'ont pas fait des élections un moyen de mobilisation et un moyen de tester l'ampleur du camp anticolonialiste, ils en ont fait un objectif en soi, un but. Et depuis 25 ans où ils sont soutenus par le suffrage des Martiniquais, ils n'ont jamais trouvé un moment favorable pour passer à l'offensive contre le pouvoir blanc ! ! !

Ils n'ont jamais vu une occasion d'attaquer ce pouvoir blanc, ils n'ont jamais mobilisé contre lui la population.

Les grands partis anticolonialistes ont une tactique passive et défensive qui ne peut à aucun moment leur permettre de mobiliser la population contre le pouvoir colonial.

Les chefs politiques qui se trouvent à la tête des masses sont des chefs de paix. Ils sont toujours enfermés dans leur cabinet. Et il est très significatif de constater que les seules périodes où ils sont dehors avec les masses sont les périodes électorales.

Les travailleurs ne peuvent garder aucune illusion sur la volonté de ces directions politiques à les entraîner à la lutte.

Ces directions politiques anticolonialistes veulent la fin du colonialisme mais elles ne veulent pas l'intervention des masses dans la lutte politique contre le colonialisme.

Et depuis 25 ans leur tactique de louvoiement entre des masses souvent au bord de la révolte et un pouvoir colonial qu'elles disent combattre, les a maintenues dans un anticolonialisme modéré et dans l'immobilisme.

Aujourd'hui l'aggravation de la crise conduit les partis les plus sensibles à l'opinion des masses, tels le PCM, à prendre des positions plus radicales, au moins au niveau des élections avec l'abstention. Mais le radicalisme du PCM reste pour l'instant au niveau de la campagne électorale. Et rien ne prouve que le PCM ira plus loin après sa campagne abstentionniste.

Les grands partis anticolonialistes ont peur de prendre le pouvoir en Martinique parce qu'ils ont peur que les masses les entraînent plus loin que les objectifs modérés qu'ils se sont fixés.

Aujourd'hui une certaine exaspération gagne une partie de la jeunesse et certains militants anticolonialistes. Exaspération qui conduit certains à envisager l'action terroriste.

C'est cette même exaspération qui en Guadeloupe a conduit à la création du GLA.

Mais quand des jeunes, ou des moins jeunes d'ailleurs, sont impatients et exaspérés dans une lutte politique, ce n'est pas seulement qu'ils se trompent et font une mauvaise analyse. Le terrorisme, c'est aussi la conséquence de la passivité des grandes organisations qui elles-mêmes freinent la combativité des travailleurs.

Ceux qui choisissent le terrorisme le font parce que les grandes organisations apparaissent exactement pour ce qu'elles sont : des organisations qui ne sont pas décidées à se battre. Et tout naturellement cela conduit à envisager des formes d'action terroristes.

Nous pensons qu'au niveau des luttes qui se déroulent dans les entreprises et sur le plan directement politique, il est possible d'agir de façon plus combative, de répondre aux tracasseries policières, judiciaires, à la matraque, de façon plus adéquate qu'actuellement.

Les travailleurs de Tanon devraient pouvoir compter sur la mobilisation de centaines de travailleurs, de jeunes, prêts à assurer leur protection contre les matraquages policiers, jusqu'à ce que leur patron cède.

Il faut que les forces de répression sachent qu'il ne s'agira pas simplement de matraquer quelques travailleurs de Tanon, mais de s'affronter à des centaines de manifestants pendant des jours et des jours.

Et à chaque problème posé aux travailleurs devrait correspondre une réponse adaptée.

Les policiers, les gardes-mobiles attaquent les manifestants.

Que faut-il faire pour protéger les manifestants ?

Faut-il continuer à manifester les mains nues, la tête nue, et continuer à recevoir des coups de matraque et des coups de crosse ?

Le pouvoir blanc juge, emprisonne, licencie, des travailleurs, des militants, des jeunes. Ne reste-t-il qu'à se plaindre de cela et à protester verbalement ? N'y a-t-il rien d'autre à faire et à opposer à cela ?

Pour notre part, nous pensons qu'entre le terrorisme qui isole les combattants de la masse, et la passivité et les pleurs, les travailleurs et la jeunesse trouveront une autre voie. Nous avons confiance dans les masses et dans leur capacité de s'engager dans la lutte.

Mais la voie doit être tracée dès aujourd'hui par tous ceux, ouvriers, employés, jeunes, femmes, qui partagent le sentiment qu'il faut rompre avec la passivité, quelque soit le parti ou l'organisation avec lesquels ils sont liés, pour se battre ensemble.